



Consultation Fournisseurs

Réf. N° 015/ATM/DG/DVALP/DAT/CONS/2022

Date : 04/07/2022

Page 1 / 6

ATM Mobilis

Division achats logistique et patrimoine

Direction achats technologiques

Quartier d'affaires Ilot 05 n°27, 28 et 29 Bâb Ezzouar - Alger

Tél : **023 92 13 13**

Email : DAT-CONTACT@mobilis.dz

RC: 0962287B03

NIF: 000316096228742

Art. : 16217010002

1. Objet de la consultation :

La présente consultation a pour objet la sélection d'un soumissionnaire pour le renouvellement de support pour les licences déjà acquise par ATM MOBILIS. Le soumissionnaire sélectionné aura à exécuté pour le compte d'ATM MOBILIS, et pour une durée de deux (02) ans le service support technique de la solution sauvegarde **NetBackup**.

2. Désignation :

Ci-joint le cahier des charges dans ses trois volumes.

3. Conditions de soumission :

La présente consultation est destinée aux intégrateurs ayant des références dans le domaine des solutions de Backup.

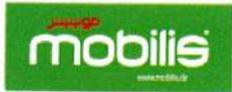
4. Document à fournir :

Offre technique

L'offre technique doit contenir les dossiers suivants :

- A. Dossier Administratif :** Comportera les documents suivants, paraphés, signés et datés par qui de droit :
- Code d'éthique et de déontologie de passation des marchés (accompagné de La déclaration de probité dûment remplie selon le modèle joint) ;
 - Le cahier des charges dans ses trois volumes portant à la dernière page la mention « Lu et Accepté » retranscrite et la signature du soumissionnaire ;
 - Le registre de commerce de l'entreprise (ou tout document équivalent) ;
 - Les statuts de l'entreprise (constitutif et modificatif le cas échéant) ;
 - Les bilans comptable et comptes de résultats des trois derniers exercices ;
 - Références bancaires (modèle joint) ;





Consultation Fournisseurs

Réf. N° 015/ATM/DG/DVALP/DAT/CONS/2022

Date : 04/07/2022

Page 2/ 6

- Les attestations fiscales, les attestations d'organismes de sécurité sociale et leurs mises à jour;
Ces attestations peuvent être fournies après la remise des offres avec l'accord d'ATM Mobilis, et en tout état de cause avant la signature du marché ;
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, du gérant ou du directeur général de l'entreprise, lorsqu'il s'agit de société.
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales inscrites au Registre de Commerce algérien ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).

B. Dossier Technique :

Le dossier technique comportera l'ensemble des documents nécessaires tels que spécifiés dans le cahier des prescriptions techniques, et ses annexes notamment :

- La déclaration à souscrire conforme au modèle fixé dans le cahier des charges (modèle joint) ;
- Qualité des intervenants accompagnée des CVs des intervenants ainsi que leurs certifications
- Les références du soumissionnaire des trois (03) dernières années dans le domaine de la présente consultation
- **Offre financière :**
- L'original de la lettre de soumission dûment remplie suivant le model joint au présent cahier des charges.
- Bordereau des prix unitaires (BPU).

5. Evaluation des soumissionnaires :

L'évaluation des offres sera faite dans le but d'établir une sélection en fonction des critères technico-financière ci-après :

- Offre technique (NT) : 30 pts
- Offre financière (NF) : 70 pts

Note globale = NT + NF



Le soumissionnaire retenu sera celui qui aura l'offre la mieux disante

A. METHODE D'EVALUATION TECHNIQUE

Le système de notation adopté pour l'évaluation repose sur la règle de trois.

L'évaluation des offres sera faite dans le but d'établir une sélection en fonction des critères techniques ci-dessous :

OFFRE TECHNIQUE		30 pts
Critère	Désignation	Points
1	Présentation de l'offre	02
2	Références du soumissionnaire (3 dernières années dans le domaine de la présente consultation), seules les références avec des attestations de bonnes exécution qui seront comptabilisées.	05
3	Qualité des intervenants accompagnée des CVs des intervenants ainsi que leurs certifications.	23

NB :

- Pour chaque critère la note maximum sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté la meilleure offre, les notes des autres offres seront calculées selon la règle de trois.
- Les évaluations de la présentation de l'offre, la qualité des intervenants se feront selon l'appréciation des membres de la commission des évaluations des offres

Présentation de l'offre/Qualité des intervenants	Note
Excellente	Note complète
Bonne (Moyenne)	Moitié de la note
Mauvaise	0 pts

A l'issue de l'évaluation technique, notée sur 30 points, les soumissionnaires dont les offres techniques ayant obtenus une note technique supérieure à la note éliminatoire (15 points) seront **présélectionnées** pour la deuxième phase (évaluation financière).

Les Paramètres éliminatoires de l'offre technique sont les suivants :





Consultation Fournisseurs

Réf. N° 015/ATM/DG/DVALP/DAT/CONS/2022

Date : 04/07/2022

Page 4/ 6

- Soumissionnaire ayant capitalisé un nombre de points inférieur à 15 points
- Attribution de la note zéro sur l'un des critères.

B. METHODE D'EVALUATION FINANCIERE

OFFRE FINANCIERE		70 pts
1	Montant total de l'offre	70

L'offre la moins disante se verra attribuée la note maximum. Les notes des autres offres seront calculées selon la règle inverse de trois.

Important : En cas d'égalité dans la note globale, le meilleur classé financièrement sera retenu.

6. Délais de validité de l'offre :

La durée de la validité des offres est fixée à quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

ATM Mobilis peut solliciter l'accord du ou des soumissionnaires (par Mail ou fax ou courrier) pour une prorogation de la durée de validité de l'offre.

Dans le cas de prorogation de délai de validité des offres, aucune modification sur ces dernières ne sera tolérée par ATM Mobilis.

7. Retrait des cahiers des charges :

Le retrait du cahier des charges dans ses trois volumes se fait par une personne dûment habilitée et menue d'un cachet et gratuitement à l'adresse indiquée ci-après, dans un délai de six (06) jours ouvrables à compter de la date du lancement de la présente consultation ;

Date et Heure limite du retrait des cahiers des charges : 13/07/2022 à 16H 00.

ATM Mobilis – Direction Générale
Division achats logistique et patrimoine
Direction achats technologiques
Bureau 614– 6^{ème} étage
Quartier d'Affaires d'Alger îlot 05, lots 27,28 et 29 Bâb Ezzouar Alger





Consultation Fournisseurs

Réf. N° 015/ATM/DG/DVALP/DAT/CONS/2022

Date : 04/07/2022

Page 5/ 6

8. Dépôts des offres :

Le dossier de l'offre du soumissionnaire exigé par la présente lettre de consultation sera remis dans une seule enveloppe fermée, non identifiable portant uniquement la mention suivante :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

« Consultation N° 015/ATM/DG/DVALP/DAT/CONS/2022 » relance

« Renouvellement du Support software de la solution Veritas NETBACKUP »

Il est obligatoire de déposer les plis en question le jour de la clôture de la présente lettre de consultation.

Aucune autre indication notamment en ce qui concerne l'identification de la société ne doit apparaître sur cette enveloppe.

Sur l'enveloppe intérieure fermée doivent apparaître les mentions indiquant l'objet de la Consultation et son numéro.

9. Remises des offres :

Les soumissionnaires sont tenus de remettre une offre technique et financière en une seule fois.

Les originaux des offres accompagnés d'un (01) exemplaire supplémentaire devront être déposés à la date et l'heure limite ci-dessous

L'offre doit être déposée par une personne dûment habilitée et menue d'un cachet, sous pli fermé et anonyme à l'adresse indiquée ci-après

**ATM Mobilis – Direction Générale
Division achats logistique et patrimoine
Direction achats technologiques**

Bureau 614 – 6^{ème} étage

Quartier d'Affaires d'Alger îlot 05, lots 27,28 et 29 Bâb Ezzouar Alger

Date de dépôts des offres : 14/08/2022

heure limite : à 12H00 (heure locale).

10. Mode de paiement :

- Virement bancaire au compte du soumissionnaire retenu ;

11. Soumission incomplète :

Le soumissionnaire dont l'offre est incomplète, sera invité à compléter son dossier administratif dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables sous peine de rejet son offre par la commission d'évaluation des offres.





Consultation Fournisseurs

Réf. N° 015/ATM/DG/DVALP/DAT/CONS/2022

Date : 04/07/2022

Page 6/ 6

En tout état de cause, les offres déposées sans les documents suivants seront automatiquement rejetées :

- Le dossier technique et la déclaration à souscrire
- Facture pro-forma indiquant le prix, délai de livraison ;
- La fiche technique du support software ;

NB : ATM Mobilis a la faculté de décider à tout moment et avant la notification des résultats de la consultation au (x) candidats (s) retenu (s) et avant notification du contrat de mettre fin au processus de consultation notamment dans le cas d'une offre excessive, les candidats consultés seront informés de l'annulation de la consultation.

